

Département de
MEURTHE ET MOSELLE
S.I.V.U. de la Haute Moselle
42, Route de Lebeuville
54290 Bainville aux Miroirs
☎ 03.83.72.84.90.
✉ sivudelahaute-moselle@orange.fr

Bainville-aux-Miroirs

Mercredi 15 mars 2023

LETTRE OUVERTE AU DASEN du CONSEIL SYNDICAL DU SIVU DE LA HAUTE MOSELLE

Monsieur le Directeur,

Réunis ce mercredi 15 mars 2023 les membres du conseil syndical du SIVU de la Haute Moselle appellent votre attention sur le problème de fermeture d'une classe à Bainville-aux Miroirs, RPI1 du SIVU de la Haute Moselle.

Rappel du contexte :

Le SIVU de la haute Moselle est constitué de deux RPI :

Le RPI1 associe les communes de Gripport, Lebeuville et Bainville-aux-Miroirs.

Le RPI2 comprend les communes de Mangonville, Roville-devant-Bayon, Laneuveville-devant-Bayon et Neuviller-sur-Moselle.

L'effectif global du SIVU est de 134 élèves répartis actuellement en 7 classes dans 3 écoles. La moyenne par classe est proche de 20 élèves. Certes certaines classes sont à petits effectifs mais l'organisation qui a été choisie donne entière satisfaction sur le plan pédagogique et sur le plan organisationnel.

RPI1 : 2 classes élémentaires à Bainville aux Miroirs

RPI2 : 3 classes élémentaires à Neuviller sur Moselle 2 classes maternelles à Roville

Pour l'accueil des élèves avant, après l'école et à la pause de Midi, le SIVU s'appuie sur le périscolaire à Neuviller et à Bainville-aux-Miroirs.

A la fermeture de l'école maternelle de Gripport en 2020, décision a été prise en lien avec l'inspecteur de ne faire qu'une seule école maternelle en regroupant les enfants du RPI1 et ceux du RPI2 à l'école de Roville-devant-Bayon. C'est une école

qui offre des espaces bien adaptés à cette mission dont nous n'avons qu'à nous féliciter en attendant l'ouverture du groupe scolaire.

Cependant pour des raisons pratiques, les élèves de Grande Section du secteur du RPI1 sont scolarisés à Bainville-aux-Miroirs. En effet, ils poursuivent leur scolarité, dès le CP, à l'école élémentaire de Bainville.

Dans la foulée, il a été décidé de reprendre le dossier de création d'un groupe scolaire unique avec l'accord appuyé de l'inspecteur Monsieur Raymond Castelli.

Le groupe scolaire prévu à Roville-devant-Bayon sera limité à 6 classes et la fermeture de la 7^e classe était prévue à la rentrée 2025 à l'ouverture du nouvel établissement.

Conséquence de la fermeture anticipée d'une classe à Bainville-aux- Miroirs

La proposition de supprimer une classe à l'école de Bainville dès la rentrée 2023 vient perturber ce que les membres du SIVU considéraient comme un acquis et présente les inconvénients suivants :

- L'établissement de Bainville devient donc une école à classe unique. La Professeure d'Ecole qui y est affectée se retrouve donc isolée, ce qui, dans le passé a montré ses limites. L'émulation normale qui existe dans un groupe (et notamment ici à Bainville) est anéantie.
- La maîtresse exerçant dans cette école se verra confier 5 niveaux de formation -Du CP au CM2-. Certes, elle fait preuve de grandes qualités pédagogiques mais son l'isolement doublé d'un effectif aussi diversifié ne correspondent certainement pas à des dispositions pertinentes.
- Vous avez proposé de transférer des élèves de grande section de Roville-devant Bayon à Bainville-aux Miroirs pour éviter la fermeture
- Le président n'a eu que quelques heures pour donner réponse. Il n'a pas pris parti et a fait savoir à vos services
 - Qu'il n'était pas en mesure de donner son accord à cette proposition
 - Qu'il réitérait sa demande de sursoir à la fermeture de classe jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école comme cela avait été promis.
 - Qu'il demandait un délai pour réunir le conseil pour obtenir un avis des 7 communes concernées sur ce transfert d'élèves.

Ne pourrait-on pas faire une exception face à une situation généralement prise en compte par l'Education Nationale ?

- Dans ce contexte, les risques d'évasion scolaire sont réels. Déjà des parents d'élèves ont fait savoir qu'ils envisageaient une solution alternative pour que leurs enfants échappent à une classe unique à 5 niveaux. Un établissement scolaire privé voisin est disposé, malgré des conditions d'accueil discutables, à scolariser les élèves quittant nos écoles. Cette éventualité se traduira encore par une fonte des effectifs. C'est aussi la réponse à laquelle il faut s'attendre de la part des parents du RPI2 auxquels on demanderait de transférer les enfants à l'école de Bainville.
- Cette fermeture, qui touche l'école de Bainville alors que le RPI1 avait accepté de scolariser les enfants de maternelle à Roville à un goût d'amertume pour les parents, les maires, et les membres du SIVU issus de ces communes. Ils en arrivent à regretter d'avoir fait le choix de la scolarisation de leurs enfants à Roville. Il est vrai que si c'était le cas le problème de fermeture serait reporté sur l'école de Roville. Alors qu'un travail long et continu avait abouti à un consensus pour la création du nouveau groupe scolaire, il souffle actuellement un vent de discorde qui pourrait être fatal à l'avènement du groupe scolaire.

En conclusion, nous tenions à vous faire savoir que cette décision malheureuse de fermeture de classe à Bainville engendre de nombreux problèmes pédagogiques, politiques et d'organisation dont on aurait aimé se passer à l'heure de l'engagement unanime des communes dans ce projet de groupe scolaire dont l'objectif essentiel est la création d'une école moderne de la République, en substitution aux vieux bâtiments actuels, obsolètes, dispersés, difficiles à rénover, entraînant des frais de fonctionnements directs et indirects énormes.

Le SIVU de la Haute Moselle, aux côtés de l'Education Nationale, a toujours su répondre présent pour moderniser la pédagogie. Qu'il s'agisse de moyens traditionnels ou modernes comme l'introduction du numérique à l'école, le SIVU de la Haute Moselle a toujours suivi les recommandations de l'Inspecteur et a investi à chaque sollicitation.

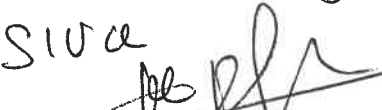
Monsieur le directeur, **La fermeture d'un poste de Professeure des écoles relève de votre responsabilité.** Dans ce contexte ne pourriez-vous pas réexaminer le cas concret de l'école de Bainville. Ne pourrait-t-on pas considérer que la perspective d'une **classe unique à Bainville-aux-Miroirs à 5 niveaux avec 23 élèves** alors qu'il y a un projet consensuel de groupe scolaire à l'horizon 2025 puisse justifier l'exception demandée ?

Nous savons que l'exercice que vous devez conduire n'est pas simple, Nous en mesurons toute la difficulté mais nous espérons tout de même qu'il vous sera possible d'entendre notre supplique de réexaminer le cas de notre SIVU.

L'ensemble des membres du Conseil se tient à votre disposition pour la suite que vous voudrez bien donner à notre revendication.

Veillez croire Monsieur le Directeur en l'expression de notre profond respect

Membres signataires


Maurice Barbéant Maire de Lanouaille d'Bayon
Président du SIVU 

Berthe NEYER Mairie de Baïnville-aux-minis
Maire - Présidente du SIVU


BRUSSEAUX Benedekto


Maire de Neuville sur Pello


THAÏZE Patricia

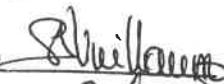
Titulaire SIVU Neuville sur Pello
Délégué Supplément du SIVU 


POISSON Steve


BRETON Clotaire Maire Route de Bayon 


Doumazane Lucie Délégué du SIVU Commune de Mangonville 


CLAUDE Dominique Maire de Mangonville 

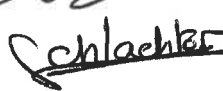
VILLAUME Sandrine Délégué du SIVU Commune Mangonville 

HILD Edith Déléguée du SIVU Commune Lanouaille 

Genêt Nicole Délégué du SIVU commune Lanouaille devant BAYON 

THAÏZEUX Stéphane Délégué du SIVU commune Lebeville
Lanouaille devant BAYON. 

François Martine Déléguée du SIVU commune de Griport 

SCHLACHTER Marie Maire de Griport 

IRECO Valérie Déléguée du SIVU et 2ème adjointe
Rouille devant Bayon 